



Code d'éthique de Nature et Terroir

Vous souhaitez nous accompagner lors de voyages de découverte de la nature aux quatre coins de la planète. Prenons ensemble les engagements suivants :

- limiter tout type de dérangement excessif en privilégiant l'observation de la faune à distance (longues-vues, jumelles, téléobjectifs)
- délaissier toute activité qui perturberait sciemment le déroulement normal des activités vitales des espèces rencontrées (reproduction, alimentation, repos ...)
- limiter le piétinement des végétaux et renoncer à la cueillette des espèces menacées
- respecter les us et coutumes des populations locales et éviter de prendre des photographies lorsqu'elles sont ressenties comme dérangeantes
- renoncer à l'acquisition de souvenirs ayant pour origine une espèce vivante protégée (Convention de Washington)
- respecter et économiser les ressources locales rares, telles que eau, bois, etc...
- ne laisser derrière nous aucune trace de notre passage sous forme de déchets inorganiques



Les responsables et les guides de NATURE et TERROIR s'engagent à :

- diffuser les recommandations utiles et les codes de conduite en usage dans les régions visitées
- utiliser au mieux les compétences et les prestations locales
- soutenir et diffuser les actions des associations de protection de la nature
- encourager les initiatives publiques ou privées visant à développer un usage respectueux de la nature
- limiter la taille des groupes de manière à réduire le dérangement des zones visitées, à privilégier la qualité d'encadrement et à favoriser l'ambiance conviviale

